

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1-25-1900 concernant la prise de fonctions de M. Bonheure, gouverneur.

n° 1-25-1900

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 décembre 1900

Numéro JO
n° 25 du 15/12/1900

Date du numéro
15 décembre 1900

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — M. Bonheur, nommé par décret du 18 Septembre 1900 Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances, prend, à compter de ce jour les fonctions de Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances. Art. 2. — M. Angoulvant, Gouverneur p.i., reprend ses fonctions de Secrétaire Général. Art. 3. — M, Charlat, Secrétaire Général p. i., reprend ses fonctions de chef de bureau et est affecté à ce titre, au 1er bureau du Secrétariat Général.

*Signé : A.***BONHOURS**